

|  |
| --- |
| **Règles de participation à la Biennale pour les communications*** Proposition de résumé jusqu’au 15 juillet 2025 maximum. Pour les congressistes de l’AIFREF, le délai va jusqu’au 30 septembre 2025.
* Trois auteurs au maximum par communication. Le temps de communication étant de 20 min, le nombre des orateurs est limité à deux, avec la présence, le cas échéant, du troisième auteur·e.

(20 min de temps de parole, 10 min de réponses aux questions en fin de communication ou d’atelier)* Un résumé validé donne lieu à un identifiant à indiquer systématiquement en objet de tous les mails
* Proposition de communication intégrale jusqu’au 31 octobre 2025
* Inscription de chacun des auteur.es à la Biennale au tarif en vigueur avant le 15 janvier 2026
* Validation finale par information individuelle et inscription dans le programme
 |

J’accepte ces règles, complète cette fiche et l’envoie à :

communications@labiennale-education.eu

|  |  |
| --- | --- |
| TITRE COMMUNICATION*(Sous réserve modification après avis du comité de lecture)* |  |

|  |
| --- |
| **Si** votre communication s’inscrit dans le cadre du **XXe Congrès de l’AIFREF**, préciser l’axe en supprimant les autres pour **ne garder que celui choisi** : 1. Parentalité et pédagogies familiales émancipatrices & altérité2. Éducation scolaire et périscolaire saine et positive3. Relations et interrelations entre les familles et leur environnement4. Aide, soutien, accompagnement, suppléance et inclusion5. Territoire(s) d’éducation6. Apports des neurosciences à une éducation saine et positive.**Le résumé de la communication peut alors être soumis en français ou en anglais**  |

|  |
| --- |
| **3 mots clés à indiquer :**  |

**Résumé proposé à inscrire** ci-dessous, en français

- ou possiblement en anglais dans le cadre du Congrès de l’AIFREF -

Environ 2000 signes, Format Word, Police Times New Roman, taille 12, Interligne simple